POUR LES INONDÉS

Le « Journal de Roubaix » a reçu les sous-iptions suivantes : Produit d'une quête à la ayme, 300 fr. 15. Total à ce jour, 1.571 fr. 05.

La Tentative de Suicide de la Grande-Rue

Mort de la victime

Mort de la victime

Nous avons signalis, mardi, la tentative de suicide d'un ouvrier tapissier, Aimé Quentin, 22 ans, qui, se trouvant la veille au soir, sous l'empire de la boisson, avait absorbé une assez grande quantité de sublimé corrosif, dans le garni qu'il occupait Grande-Rue, 95.

A la Fraternité, où il fut admis dès le lendemain matin, on constata qu'il s'était grièvement brûlé à la bouche et à la gorge; l'état de l'ouvrier ne paraissait point pourtant inspirer d'inquiétudes immediates. Mais, en realité, le poison avait occasionne dans l'organiame de terribles ravages, car l'état du blessé a'aggrava rapidement dès hier soir. Le malheureux devint agité et hévreux ; toute la nuit il ne cessa de gémir et même de pousser des cris.

cris.

Aimé Quentin a succombé à ses brûlures lundi, vers neuf heures et demie du matin; il avait reçu la veille les derniers sacrements, après avoir manifesté des regrets sincères de

après avoir manifesté des regreta sincères de l'acte qu'il avait commis.

Nous avons dit que cet ouvrier était originaire de Fresnes-Mazancourt (Somme); venant de Paris, où il avait quitté as femme, il se trouvait depuis peu de temps à Roubaix; de l'hôpital, il-avait écrit à un frère, garçon de café à Lille, mais n'avait pas obtenu de réponse.

nont pas de cette l'uneste determination non pas été diucidés. On avait dit que le malheureux avait pris cette décision à la suite d'une observation faite par son patron. Ce dernier nous déclare que Quentin ne se présenta mêine pas à l'atelier cet après-midi-là. C'est vraisembla blement pour se faire soigner, qu'il s'est réfugié chez lui.

qu'il s'est réfugié chez lui.

FUNERAILLES D'UN ANCIEN COMBATTANT DE 1870. — Lunch, à huit heures
et demie ont qu lieu en l'église du SacréCœur les funérailles de M. Joseph Legay,
vétéran des Armées de Terre et de Mer, ancien combattant de 1870.

Le deuil était conduit par les fils du défunt.
Les cordons du poèle étaient tenus par MM.
Huot, trésorier des Vétérans; Dassonville,
membres de la Commission; Hubert Moplomb, médaillé du Travail et de la Mutualité,
et Jules Duthoit, membre du Syndicat mixte,
Dans la nombreusse assistance, nous avons
remarqué MM. Achille Rousseau, patron du
défunt; Louis Moulin, président du Syndicat
mixte; deux importantes délégations des Vétérans et du Syndicat mixte, etc.

Au cimetière, M. Léon Riger, vice-président
le la Société des Vétérans des armées de terre
et de mer, en termes émus, a retracé la
ied devoir du défunt et luis ait un dernier

de mer, en termes émus, a retracé la e de devoir du défunt et lui a dit un dernier dieu, trouvant une consolation pour sa fa-ille dans la ferme croyance en la survivance

mille dans la ferme croyance en la survivance de l'être.

Joseph Legay a été incorporé le 10 cctobre 1870, au 15 régim d'artillerie à Reinses, et comme tel, il a fait toute la campagne du Nord, sous les ordres du général Chanzy.

Après avoir lutte vaillamment dans maintes batailles, après avoir assiste aux affaires de la Commune à Paris, il fut versé dans la reserve le 12 octobre 1871. Pus nomme brigadier dans la reserve le 20 août 1877.

Joseph 'Legay, comme soldat, a toujours fait son devoir avec courage et intrépidité.

Dès l'âge de 15 ans, il entre au peignage de l'Union, ches M. Augustin Morel, où il reste pendant 39 ans, reniplessant toujours son devoir avec me entire exactitude.

Dépuis deux ans, il était devenu contremaitre l'union Allart-Housseanu et C. où il s'était fait remarquer par sa ponctualité et son affabilité.

Il a su élever une nombreuse famille de sept enfants, en leur dommant à tous l'exemple du travail, de I honnéteté et du dévouement au labeur quoédien.

LA SOCIETE AMICALE ET PROFES-LA SOCIETÉ AMIGALE ET PROFESSIONNELLE DES CHAUFFEURS-CONDUCTEURS DE MACHINES, a tenu son assémblée générale, dimanche soir, à 7 heures,
au local chez M. Emile Vandamme, cafetre,
Grande-Rue, 87, sous la présidence de M. A
Vandembulcke, président, ayant à ses côtés,
les membres du Comité, ainsi qu'une délégation de la société sœur de Tourcoing.
Après l'étude de plusieurs questions d'ordre
intérieur, il fut décidé que les sociétés de
Roubaix et Tourcoing, feraient une sortie, à
Gand, le dimanche de Pâques, et visiteraient
les usines de MM. Carels frères, constructeurs.

les usines de MM. Carels treres, constructeurs.

LE CRAVE ACCIDENT de VOITURE DE LA RUE DE L'OMMELET. — Contrairement aux bruits pessimistes qui ont circulé lundi dans le quartier du Cul-de-Four, sur l'état de santé de Mme Rosalie Roelants, cette marchande de poissons qui fut écrasée mercredi rue de l'Ommelet par un tombereau, nous pouvons assurer que sa situation a été jugée satisfaisante par le médecin qui la soigne. Les souffrances occasionnées par la forte contusion thoracique ou la fracture de côte, ont dinimué, et la blessée peu maintenant absorber un peu de nourriture. La guérison des fractures et blessures des jambes et de la main exigera de longs mois de repos; il s'en suivra une incapacité permanente partielle de travail, dont on ne saurait encore évaluer l'importance.

UN CAMBRIOLAGE AU JEAN-CHIBLAIN.

— Dans la soirée de dimanche, vers huit heures, des cambrioleurs ont pénétré, par escalade et effraction. dans l'habitation des fépoux Callier-Bailleul, qui tiennent rue de l'Ommelet, 105, le magasin de la « Laiterie du Jean-Ghislain» et dont le mari, M. Claude Callier, est employé à la Mairie.

Les gens de la maison étaient absents : à leur retour, ils constatèrent que la porte d'entrée était barricadée à l'intérieur avec une soir de l'ommelat.

Les des de l'amaison étaient absents : à leur retour, ils constatèrent que la porte d'entrée était barricadée à l'intérieur avec une soir de l'ommelate, en un volume interior, entrée de l'amais de prix de 5 francs.

La mêm édition commerciate, en un volume interior, entrée de l'ament relié, sera vendue dans nos bureaux au prix de 5 francs.

La mêm édition comprenant en outre, la disciplination des l'ordination des l'ordination des l'ament relié, sera vendue dans nos bureaux au prix de 5 francs.

La mêm édition comprenant en outre, la disciplination des protes de prix de 7 francs.

Can comprenant en outre, la serie de prix de 7 francs.

Can comprenant en outre, la serie de prix de 7 francs.

On souscrit des maintenant en adressant bour recevoir à domicile, prire d'apouter of r. 05 pour frais d'envoi et d'emballage.

On souscrit des maintenant en de de prix de 7 francs.

On souscrit de 7 francs.

On souscrit de maintenant en de prix de 7 francs.

Si 415

chaise. Dans le magasin on trouva vides et fracturés, les tiroirs du comptoir et du compteur à gaz, qui contenaient une vingraine de francs. Les malfaiteurs, voulant évidemment de l'argent, étaient montés à l'étage où ils avaient fouillé le mobilier de plusieurs chambres, mettant leur contenu dans le plus grand désordre; mais ils ne trouvèrent rien autre chose à leur convenance, et se retirèrent emportant quelques paquets de chocolat.
C'est par la rue du Nouveau-Monde que les voleurs avaient gagné les abords de la maison, en escaladant de ce côté une barricade clôturant un terrain vague contigue à la cour du magasin. Les deux verrous qui fermaient inférieurement la porte de la cuisine furent atrachés du chambranle, au moyen de pesées.

irrachés du chambranle, au moyen de pesées, les voisin ont entendu du bruit, mais ils ne en inquiétèrent pas, croyant au retour des ommerçants. M. Callier a porté plainte au ndissement.

UN VOL DE VETEMENTS. - Une serrante, Mile Louise Vandenheude, 20 ans, était renue hier soir, à l'estaminet de Mme Dele-alle, rue Chapelle-Carette, pour y commen-rer son service. Comme la patronne était er son service. Comme la patronne était ibsente, elle déposa ses bagages sur le palier

inserne, ene depois ses bagages sur le paner le sa chambre, puis descendit.

Quand, peu de temps après, Mile Louise l'andenheude voulut répandre ses paquets ouur les mettre dans sa chambre, elle consata qu'on lui avait volé deux blouses, un ablier et des boucles d'oreille.

Elle a porté plainte à la police.

DES ÉCUMEURS DE CARNIS... QUI NE LE SONT PAS. — M. Antoine Wattier, qui habite actuellement, 16, rue de Condé, nous prie de dire qu'en quittant la maison Hoff-man, rue des Longues-Haies, 141, il n'a nulnent emporté une couverture de laine. I] a, il. prié M. le commissaire de faire un sup-ment d'enquête et vu intenter une action en nmages et intérêts contre ses accusateurs.

PIANO-SIMPLEX se joue à la main comme iano ordin., et av. pédales comme le Simplex, sécut. œuv. music. les plus artist. Maison CRÉPEL, 138, Gde-Rue, &x. Tél. 21.12. 214-8

EST-CE UNE ACRESSION NOCTURNES Les agents de police Dupont et Dendauw, assant hier soir, vers dix heures et demie, rue u Vivier, ont treuvé couché et endormi, sur pavé, un homme pris de boisson. Ce n'est qu'après bien des difficultés qu'il

rvinrent à connaître son identité. Il a déclaré se nommer Constant Marécaut

Il a declare se nommer Constant Marécaut, maçon, axé de 19 ans, demeurant rue des congues-Haies. 271. Il aurait été attaqué par in individu qui lui a volé le montant de sa emaine, 24 francs.

CETTE SEMAINE, VENTE SPECIALE

de Chemins de Table, Napperons, Romis d'assiettes, Dessus de fauteuil. Haute Nou-veauté: Maison Spéciale de Blanc, Robichez-Hottlaux, 33, rue du Viell-Abreuvoir, Roubaix.

ARRETATION D'UN MENDIANT. — L'ABERT D'UNE MENDIANT. — L'ABERT D'UNE MENDIANT D'UN MENDIANT. — L'ABERT D'ENDIANT D'UN MENDIANT D'UN MENTION — L'ABERT D'EN L'ABERT D'UN MENDIANT D'UN MEN

POUR VOUS MEUBLER confortablemen FOUR YOUS MEUBLER confortablemen et sans bourse déliée, achetez le magnifique Almanach du « Journal de Roubaix ». Les lau réats de ses concours gagnent une superbe chambre à coucher, un meuble de salon, ur bureau de dame, un bureau américain, ur

re très intéressant, très amusant livre très intéressant, très amusant, qui vous distraira longtemps et agréablement. 78854

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL — Un homme de penne de MM. E. Vandecrux et fils, fabricants de produita chimiques M. J. B. Lemand Sil ans, rue d'Alger, cour Vancekere, 1, son fait des contusions à la région lombaire de monte de l'établissement de MM. Motte-bossut, fuinze jours de repos Docteur Rousseau. — Un finisseur de l'établissement de MM. Motte-Bossut, fils et Mengers, manufacturiers, M. Joseph Félix, 34 ans, boulevard de Reims, s'est blessé à la main droite en tombant sur son metion. Quinze jours de repos. Docteur Harlet — A la étiature de MM. Lemaire et Duklies. I'un des ouvriers, M. Désiré Durreyer. 26 ans, rue des Conques-Haiseis 180, a étà blessé à l'œil droit par le bris d'une tourie de chlore, Quinze jours de repos Docteur Delecœuillerie — Un tisserand de M. Albert Heyndrickx, fabricant, rue de la Fosseaux Chènes, M. Jules Barbe, 35 ans, rue de Tourcoing, 22, à Wastrelos, s'est fait une plaie cottuse au poignet droit en heurtant la chaine d'armer de son métier. Vingt jours de repos Docteur Lepers — Un brouetteur de M. Dubar-Delespaul, fabricant, M. Pierre Booremans, 62 ans, rue de la Pais, 53, s'est blessé au pougeach avec un ciseau en oupant du bois. Trois semaines de repos, Docteur Diseaunt de la Pais, 53, s'est blessés au pougeach avec un ciseau en oupant du bois. Trois semaines de repos, Docteur Dispa. istraira longtemps et agréablement

Tous les renseignements postaux, télégraphiques et téléphoniques

nont contenus dans l'Annuaire « Paris-Postes France et étranger.

CROIX

La mort tragique du capitaine Tabourin

Nous avons annoncé la mort tragique sur-venue dans les mers d'Irlande, de M. Jules Tabourin, capitaine au long cours, second du voilier dunkerquois l'Aconcagua. Nous devons ajouter qu'avant son départ de



LE CAPITAINE TAROURIN

Port Talbot pour Iquique, l'infortuné capi-taine avait écrit à son père, lui demandant des nouvelles de sa mère qui avait subi une opération quelques jours avant son départ de

roix.

Depuis lors, le trois-màts, jusqu'à son arivée à destination, avait été signalé par les
ivers semaphores. Sa famille n'avait plus
eçu de ses nouvelles et était loin de se douter
u malheur qui l'avait frappé il y a près de

du mameur qui raise.

On juge de la douleur de M. Tabourin, déjà si éprouvé par la mort de sa femme, lorsqu'on fui apprit la funeste nouvelle et la fin tragique de son fils.

En service funèbre sera incessamment célébré à Croix pour le repos de l'àme de M. Jules Tabouriu.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil municipal se reunirs le vendredi 4
mars, à huit heures du sor, pour délibèrer sur les
questions suivantes: 1. Session ordinaire de fé
viier; séance complémentaire; déction du secrétaire. — 2. Procès-verbal de la seance du 10 feviier; approbation. — 3. Assistand amédicale gratuite; nouveau règlement. Lettur ou médicale gratuite; nouveau règlement. Lettur pétet; avis
du Conseil nunicipal. — 4. Vote de credits supplémentaires: 1º fournitures classiques aux élèves
indigents: 2º frais de voyage et de séjour d'en
fants au Sanatorium. — 5. Communications di
verses. — 6. Huis clos: liste des bénéficiaires à
l'assistance médicale gratuite

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un taraudeur
au service de M. Syenave-Dubocage, M. Noel Cocheteux, 14 ans, rue Vietor-Hugo, est tombé dan
l'atélier et dans sa chute s'est coupé la phalangetet du medius gauche. Douze jours de repos;
decteur Barroyer.

WASQUEHAL

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A la teintu-rie de MM. Hannart frères. M. Heni Bernard, la sisse en tombant et l'est foul è poled gauche. uinze jours de repos; docteur Butin.

CIGARES PRIOR partout en Belgique LANNOY

Collision entre un tramway

Collision entre un tramway et une automobile

Lundi, vers une heure et demie de l'aprèsmidi, une automobile venant de la direction d'Hem, contournait l'angle des rues Nationale et des Bouchers. Soudain, elle vint se jeter à petite allure, heureusement, sur un tram Mongy qui était en arrêt, rue des Bouchers, en attendant un croisement avec un autre car. Sous la violence du choc, le chauffeur, un jeune homme du nom de Ponthieu, fut projeté sur le pavé. Par bonheur, il se releva indemne. Mais l'automobile avait subi de telles avaries qu'elle était complètement hors de service. Quant au tramway, il ne portait que des éraflures à son avant.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la fila-ture de M. Parent-Monfort, une démonteuse, Mile Julienne Desmalines, 15 ans, dométilée à Toufflers, a ete blessée par un crochet au pouce droit. Huit jours de repos; docteur Wartel.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL — M. Adolphe Lamourette. 18 ans. domicilie au Petit-Lanov, et au service de M. Vanderbeck, s'est contusionie à la hanche en soulevant un fardeau. Dix joure de repos; docteur Coubronne.

BLESSE A LA MAIN. — M Jules Blanchart, 32 ans, charretier au service de Mme Vve Spriet, entrepreneur de camionnage, a été blessé à l'auriculaire droit nar une voiture. Dix jours de repus; docteur Wartel. epos; docteur Wartel.

FOREST

BLESSE A LA JAMBE. — Chez MM, Jourez
t Leraillet, un tisserand, M. Florimond Ray-

Pour devenir actionnaire sans débours

WATTRELDS

SANS LA POLICE. L'agent staggiaire Florin et nomme garde titulaire, par arrêté du 17 féc l'hutorite prétectorale le 32 février l'agrement de l'hutorite prétectorale le 32 février. Cet avancement est pleinement mérité : le garde Florifi est actif vé fruéligent, et son ardeur juvenille se un vaste champ d'exercice, car il dessert les 7.000 habitants du Cretnier.

ARRESTATION DE DEUX REPRIS DE JUSTICE. ARRETATION DE DEUX REPRIS DE JUSTION.

Dimanche matin, dés ies premières beures de la journée, les gardes Brunin et Florin, ies agents Houtemane et Tonneau, se trouvaient en patroullie au Mont-à-Leux, rue de l'Union, quand l'occasion leur procurea l'heureuse rencontre de deux repris leur procurea l'heureuse rencontre de deux repris ans, rattacheur, ayant un mois de prison à pur ger, pour abus de confiance commis a Tourcoing, et Dieudonné Maifait, 36 ans, journaiter, condamné de deux mois de prison pour couje et blessures, outraçes et rébellion au garde-champeire, dans la condamnés se rébellion au garde-champeire, dans la Ces deux condamnés ont été conduits immédiatements à la prison de Lille, ou its ent été écroués.

Le Prodigieux, est plus joli que jamais. Pour 8.95 on pourra porter un corset de nouvelle coupe, maintenant les hanches, sans gêne et donnant le secret de l'élégance. En vente : à donnant le secret de l'élégance. En vente Roubaix, 22, rue Saint-Georges, à Tource 12, rue de l'Hôtel-de-Ville.

TOURCOING

La Journée du 1er Mars :

Bibliothèque communule de 9 h. à midi et de n. a y n.
Tribunal de Commerce: andiene à 9 h. 1/2.
Bibliothèque de l'École des B. A. de 2 h. à 4 h.
7 h. soir, salle des Crick-Sicks, cours de diction
eunes filles

Les habitations ouvrières

Le rapport de M. le docteur Delegrange à l'assemblée générale du C. T. F. T.
L'abondance des matières nous a contraints hier de résumer brièvement le rapport présenté dimanchè au Congrès du Com de terre et Foyer tourquennois. Il nous paraît intéressant dy revenir et d'en donner de larges extraits.
M. le docteur Delegrange s'est exprimé en ces terrine :

es termes :

Ai-je besoin de vous rappeler le but que nous
vons poursuivi dans la fondation et l'organisation
le ces œuvres?

Défendre contre la maladie, la santé de l'ourier, trop souvent compronisse par la maison
nalsaine.

jardin.
Favoriser les aspirations de l'ouvrier vers la proprieté, en le rendant de suite maître et seigneur dans son petit domaine.
Faire en sorte que nos œuvres soient accessibles à tous les travailleurs courageux et capables d'épargnes, en délors de toute arrière-pensée pôitique et sans distinction d'opinions, en accordant toujours la préférence aux chefs de nombreuses familles.

Telles sont. Mesdames et Messieurs, les grandes lignes de notre programme.

Le rapporteur rappelle les difficultés du début notamment en ce qui concerne la recherche des terrains. Puis il dit:

Dans le courant de cette année, nous avons achevé la construction de nos vingt premières maisons riuit maisons rue de Chartres, celles de MM. Montay. Verkinder. Tack. Thiry. Maquaille, Titeghen. Dhalluin et Mabyt.

Sept maisons rue du Coin-de-Terre, celles de MM. Schoutetten, Dujardin, Noblet, Duprets, Fenest, Dencave et Decreton.

Une rue Fin-de-la-Guerre à Mc Vanhokel.

Et 4 maisons, rue de Bouvines, à MM. Deschamps, Delbeeg, Houzet et Poiré.

Notre caisse a déboursé, tant pour les terrains que pour les bâtiments et les primes d'assurances aur la vic, la jolie somme de 151.000 francs, que la fortume privée nous a généreusement avancée au taux de 3 pour cent.

Nos ouvriers nous paient un intérêt de 3.5 %. Sur ces 151.000 francs, je suis heureux de vous dire qu'à l'heure présente, 21.000 francs nous ont déjà eté rembourses.

Un ouvrier a déjà complètement amorti sa dette et est devenu propriétaire de sa maison; un autre le sera certainement dans le courant de cette année.

Vous ferai-je la description de nos maisons?

Je ne le puis, à cause du peu de temps dont je disposs. Qu'il me suffise de vous dire qu'èlles font l'admiration de leurs nombreux visiteurs et surtout des médecins. Ceux ci affirment qu'il ne peut exister de logements plus salubres et plus hygiéniques que ces joils cottages recevant de toutes parts et à profusion, l'air et la lunière, resemblant à des joiles maisons de campagne plutôt qu'à des habitations ouvrières à bon marché.

Leurs plans et photographies, très artistement exposée au Comprès d'hygiène sociale, tenu à Lille, en juin dérnier, y ont été très remarques et ont retenu longuement l'attention des congres-

stes. Un mois après, le dimanche 18 juillet, eut lieu hénédiction solennelle de nos maisons : ce fut

Un mois après, le dimanche 18 juillet, eut lieu la bénédicion solennelle de nos maisons: ce fut une journée inoubliable.

Vous aviez, mes chers amis, arapsformé votre quartier en un véritable paradis terrestre.

De magnifiques fausses-portes, avec de délicates inscriptions, avaient été élevées par vos soins; des guirlandes de fleurs élbouissaient tous les vos fenètres; la joie brillatt sur tous les vois enteres; la joie brillatt sur tous les visages, et quels furent vos applaudissements lorsque, voyant toute la splendeur de vos maisons et de vos maisons et de vos mais enfants, je m'écriais du fond du cœur, traduisant les sentiments de toas vos amis; « Vivent les ouvriers propriétaires! »

Et, cependant, l'année qui vient de s'écouler fut, pour vous, une lourde année, une année de fatigues et de dépenses supplémentaires; trop souvent vous avez pu vérifier la vérifié de l'adage: « Qui bôtil, patit ». Une maison à meubler et à organiser, un grand jardin à niveler et à planter, tout cela ce n'est pas dait aans peine.

Une maison à meubler et à organiser, un grand jardin' à niveler et à planter, tout cela ce n'est pas fait sans peine. Cette année, au contraire, tout sera simplifiét à culture du jardin sera plus facile et plus rémunératrice. Vous u'auvez plus à faire, dans la maison, de nouvelles dépenses, sauf celles peu contraiterables d'un papier peint dont vous orneres vous-mêmes vos murailles. Vos maisons seront, cette année, dans toute leur beauté et vous goûterez enfin pleimement la joie d'être chez vous. Nous entendons dire quelque fois qu'il y a une rude et difficile étape à franchir, pour faire un propriétaire de cet ouveire qui, depuis si long-temps, a toujours été un simple locataire, qu'il doit en quelque scrite faire l'apprentissage de la propriété et que, même dans son chez lui, il conservera la mentalité du locataire qu'il, il conservera la mentalité du locataire plus borne son ambition à payer exactement son terme. Tel ne sera pas. n'est-il pas vrai, me chers unis, votre cas!

Vous vieus plus haut et plus juste; vous aimez voir maison parce qu'elle a été faite par vous, ju'elle est à vous et qu'elle abrite toutes vos joies samiliales.

amiliales.

Yous l'entretenez avec amour, que dia-je, v
embellissez tous les jours, car elle est v
onneur et votre fierté.

Elle est aussi pour vous, vous l'aves comp
m merveilleux instrument d'épargne et un p
ant bien de moralisation pour vos enfants.

m merveilleux instrument d'épargue et un puissant bien de mocalisation pour le construire.

Vous savez que plus tard, quand mande l'entre de la séparation, elle sera le meilleur de moignage et le plus beau monument que puissiez réver pour rappeter à vos fils et à vos tilles, vos héroiques vertus familiales dont ils seront tout naturellement les phateurs.

Laissez-moi vous dire "soni que vous tenes entre vos mains, tout al a fois, l'honneur de notre entre vos mains, tout al a fois, l'honneur de notre entre vos mains, tout al a fois, l'honneur de notre entre vos mains, tout al a fois, l'honneur des notre entre vos mains, tout al a fois, l'honneur de notre entre vos mains, tout al a fois, l'honneur de notre entre vos mains, tout al a fois, l'honneur de notre entre entre vos mains, tout al a fois, l'honneur de notre entre et l'honneur des outriers de Tourcoing.

Quelques-uns ent pu pener que nous étons bien imprudents de prêter des sommes aussi considerables à des ouvriers qui n'offraient que pour garantie que leur bonne volonté et leurs nombreux entraits.

toutes parts, on a les yeux fixés sur vo us avons en confiance en votre courage el

entants.

De toutes parts, om a les yeux fixée sur yous:

Nous avons eu confiance en votre courage et en
votre lovauté. Vous ne consentires jamais. n'estil pas vrai, mes chers amis, à ce que l'on disc
que nous nous sommes trompés!

Iles cette année, vous vous remettrez à l'œuvre,
avec une andeux nouvelle, n'ayant d'autre pennée
que de hêter l'heure impatiemment attendue où
vous pourres enfin vous déclarer vraiment, propriétaits de votre maison.

De notre côté, nous ne resterons pas inactifs.
Nous nous efforcerons, par tous les moyens de
favoriser de plus en plus l'ascension de l'ouvrier a
propriété de sa maison. Nous tâcherons de
avoriser de notre mieux aux aspirations des différents de notre mieux aux aspirations des depropriété de sa maison. Nous tâcherons de
appropriété de sa maison. Nous tâcherons de
devoirs mouveaux.

Nous sommes de ceux qui croient, en effet,
qu'il faut savoir se servir des lois de son pays
iorsqu'elles sont bonnes.

Sans doute, la loi Ribot est bien imparfaite et
ess exigences sont telles qu'elle n'est applicable
en realité, n'i a la majorite de nos ouvriers laborieux, ni surtout aux plus interessants, à ceux qui
sont chargés de famille.

Elle n'est faite que pour une certaine aristo-

Est-es à dire que nous ne devrions pas nous interesser à cette aristocratie ouvrière? Notre societée ne l'a point pensé.

L'ouvrier. l'employe, qui, par son travail, son courage et sa capacité d'épargne, a pu s'élever de quelques degrés dans l'échelle sociale, nous a fart au contrare, très digne d'être encourage.

Et c'est, pour lni que nous avons s'jouté à mos source d'abstrations ouvrières, une societé d'encourage.

L'et c'est, pour lni que nous avons s'jouté à mos source d'abstrations ouvrières, une societé d'encourage.

L'et c'est, pour la piplication de la loi Ribot.

M'e docteur l'application de la loi Ribot.

Cette section nouvelle de nos œuvres du Con de terre et foyet. Eliale de nos œuvres du Con de terre et foyet.

Cette section mouvelle de nos œuvres familiales, s'inspire du mêms principe: « L'abilir la famille sur sa base naturelle qui est la possession de la terre et du foyer.

Permettez-moi, en terminant. Mesdames et Messieurs, d'émettre le vœu que l'on compreme de plus en plus, daus dous les milieux. l'importance pour l'ouvrier, de l'habitation hygienique de bon marché et l'inférét qu'il y a pour lui, au double point de vue matériel et moral à c'hercher è ne devenir propriétèret qu'il y a pour lui, au double point de vue matériel et moral à c'hercher è ne devenir propriétèret qu'il y a pour lui, au double point de vue matériel et moral à c'hercher è ne devenir propriétère qu'il y a pour lui, au double point de vue matériel et moral à c'hercher è ne devenir propriétère qu'il y a pour lui, au double point de vue matériel et moral à c'hercher è ne devenir propriétère qu'il y a pour lui, au double point de vue matériel et moral à c'hercher è ne devenir propriété de la genérosité, pour favoriser, de toutes façons, à l'Ouvrier, la conquête de la propriété du fover familial ; nous rappelant toujours cette balle parole de Jules Simon, que je vous citais dernièrement:

« Sans maison, il n'y a pas de morale; sans morale il n'y a pas d'hommes, et sans hommes, il n'y a pas de patrie.

Dans la liste des jardiniers récompensés i la suite des concours de 1909, plusieurs lau réats ont été désignes comme habitant la ru Saint-Louis, C'est le quartier Saint-Louis qu'i faut lire, ou mieux le quartier de l'Epidème

A PROPOS DE LA LOTERIE DE LIQUIDATION. — Le bruit se répandait en ville lundi après-midi, qu'un lot de 50.000 francs de la loterie du 28 février avait été gagné par plusieurs de nos concitoyens associés, du quartier du Halot.

plusieurs de los conclidyens associes, du quattier du Halot.
Rue du Halot, l'estaminet tenu par M. Adolphe Dancette était pavoisé. Sous la hampe du drapeau se trouvait une pancarte portant ces mots: gagnant d'un iot de 50.000 francs! »
Mme Dancette, à qui nous nous sommes adressé, nous a fait la déclaration suivante:
Dix clients de son établissement avaient fondé une «tontine » pour l'achat en commun de plusieurs billets de loterie. Il avait été convenu que si l'un de ceux-ci sortait à un tirage les «associés» en seraient avisés par le pavoies « associés » en seraient avisés par le pavoi

Vers onze heures quarante, lundi matin, un participant de la tontine conseilla de sortir le drapeau et d'indiquer qu'une illa de sortir le drapeau et d'indiquer qu'une lot de 50.000 francs avait été gagné. Il s'agissait d'une farce à faire.

A la sortie des usines de nombreux curieux vinrent féliciter les « gagnants». Il en fut de même durant une partie de l'après-midi.

Les femmes des pseudo-gagnants vinrent à leur tour à l'estaminet Dancette et s'en retournèrent fortement désillusionnées!

ASSISTANCE OBLICATOIRE AUX VIEILLARDS, INFIRMES ET INGURABLES.

Les intéressés sont informés que les bons de paiement du mois de février ne leur geront payés que le jeudi 3 mars courant aux heures habituelles.

CONCRES TRIMESTRIEL DES CER-CLES D'ÉTUDES. — C'est demain, mercredi 2 mars, qu'a lieu à 8 heures et quart, au pa-tronage de la paroisse du Sacré-Cœur, rue du Rhim, la réunion générale trimestrielle des C. E. de la jeunesse Catholique. Le sujet en est de la plus pressante actualté; la Lettre des évêques, les droits de la famille et les manuels écolaires condamés. Nui deute qu'il n'y ait grande affuence à cute fort intéres-sante réunion.

sante réunion.

CERCLE SAINT-JOSÉPH, (rue du Moulin-Fagot, 36). — Ce soir, mardi, à huit heures, une grande conférence-concart sera donnée dans la sale des fêtes. M. le R. P. Flambeau traitera ce sujet: « Pourquoi la persécution le Le nouveau Cercle littéraire et dramatique, qui prêtera son concours à cette soirée, interpréta la « Meilleure part », drame en un acte.

acte. Cette séance est spécialement réservée aux

Cette séance est spécialement réservée aux hommes et aux jeunes gens.

FERMETURE DES GOLOMBIERS. —
Pendant l'année 1010, les colombiers seront fermés du 1er mars au 20 avril inclusivement; du 20 juillet au 30 août inclusivement et du 1er octobre au 15 novembre inclusivement.

Ces prescriptions ne sont pas applicables aux nigeons-voyageurs.

Ces prescriptions ne sont pas applicables aux pigeons-voyageurs.

LA FRAUDE. — Le brigadier des douanes Despret, le préposé Delpal, de La Martinoire et le douanier Martin, au Touquet ont arrêté, à la carrière Delcroix, Georges Blochet, 21 ans. serrurier, né à Paris, et Jean Le Borgne, 17 ans. né à Châteaulin (Finistère), tous deux sans domicile fixe.

Ces fraudeurs portaient ensemble neuf kilos dix grammes d'allumettes, valant quarante france cinquante-cinq. Ils ont été déférés au Parquet.

Waladies de la POITRINE et de l'ESTOMAC.

D' Bourgois, spitcialiste, rue de Lille, 50. 219
ACCIDENT DU TRAVAIL.— Aux établissements François Masurel frères, aux Francs, un bécleur. Ernect Vanderberghe, 15 ans, rue de Gand, 972. en nettoyant un métier a ou le médius droit comprissé entre deux organes. Huit, jours de repos; docteur Huriez.

Tepos; docteur Huriez.

UN VOL DE BIJOUN. — M. Bouchart, representant de commerce, habite à Mouvaux, au boulevard des Trois-Villes, une maison contique à celle de son proprietaire. M. Charles, de des autoins de la commence. M. Bouchart avait trois épingles de cravement des sur of, avec pierres préceuses, auxquelles it tennée beaucoup. L'une était en forme de fer à cheval, les deux autres carrées.

Ces trois épingles étaient soigneusement renfermées dans une botte en carton, laquelle, à son tour, était non moins soigneusement placée dans une armoire à giace. Or, il vient d'arriver malhieur à ces trois épingles, Quelqu'un découvris leur carchette, jeta dessiu un regard de convoitise. Les épéngles eurent le don de ne pas déplaire. On les emporta.

chette, jeta dessus un regard de convoitise. Les epingles eurent le don de me pos deplaire. On les emporta.

Quand? M. Bouchart ne peut preciser. Il s'est aperçu du vol dont il avant été victime dimarche et a'un fut conter sa peine à M. Petriot, commissaire de police, après en avoir informé son proprietaire et voisin. M. Charles, Grimonpont.

Or. ce dernicr. le 9 févriér dernier, avant vu disparaiter une bague chevallière et som alliance en or, d'une valeur approximative de 140 france. Il se dit que, lui auss, pouvait tres bien avoir été victime d'un vol. Il se souvient que ce jour-là, ayant un lapir. à écorcher, il s'édat débarrassé de ses bagues et les avairent déposées non loin de lui. Il ne les avair plus revues.

Mais des ouvriers unt effectué des travaux dans les deux habitations. Ne pourrafent-lis pas être les voleurs?

Les deux cvisins ont fait part de leurs soupcons à M. le commissaire de police... mais l'honorabilité des ouvriers mis en cause est parfaite et ils n'ont pu être inquéétés.

Manda donc chercher ailleurs.

Accubent de la porté plainte, et M. Petro, commissaire de police, a ouvert une enquete.

Accubent de la porté plainte, et M. Petro, commissaire de police, a ouvert une enquete.

Accubent de la porté plainte, et M. Petro, commissaire de police, a ouvert une enquete.

Accubent de la porté plainte, et M. Petro, commissaire de police, a ouvert une enquete.

Accubent de la porté plainte, et M. Petro, commissaire de police, a ouvert une enquete.

Accubent de la porté plainte, et M. Petro, commissaire de police, a ouvert une enquete.

Accubent de la porté plainte, et M. Petro, commissaire de police, a ouvert une enquete.

Accubent de la porté plainte, et M. Petro, commissaire de police, a ouvert une enquete.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

NEUVILLE-EN-FERRAIN

ARRESTATION DE TROIS FRAUDDURS

DE CAFF. — Au cours de la nuit de dimanche
à lundi, le brigadier des douanes Prugent et le
préposé Maillard, du Risquous-Tout, de service à
la obsine Lepoutre, ont arrête trois fraudeurs. Ce
cont: Jacques Frierens, 52 ans, teinturier, rue de
Renaix, à Tourcoing; Permand Parent, 20 ans,
teinturier, rue de la Tossée, et Albert Decrousseaux, 19 ans, ouvrier agricole, demeurant rue
des Peuplières, à Marco-a-Baroul. Ces trois
hommes pertaient ensemble cent vingt kilos de
café vert, d'une valeur de trois cent soixante
francs, Ils ont été transférés à Lalle lundi aprèsmidi par le train de deux heures.

Communications

ROUBAIX. — Jeyeux Accordenistes Reubaislens — Aujourd'hui, à huit heures du soir, répétitor pour toutes les parties.

LILLE

UNE TERRIBLE COLLISION ENTRE UN CAR MONGY ET UNE VOITURE DE MAITRE.

Une voiture de maître venait du chemin du Romarin s'engageait hier sur la voie des cars Mongy, quand un tramway, se dirigeant vers Roubaix, vint heurter la roue arrière du véhicule, le projetant à plusieurs mêtres. Des témoins s'empressèrent autour du cocher, M. Leconte, qui avait été violemment jeté à terre. Transporté chez M. Hugot, cabaretier, le blessé reçut les soins du docteur Trébout, de La Madeleine. Le praîticien, après examen, constata que le blessé avait des contusions au visage, au thorax et des fractures de côtes. Sauf complications. M. Leconte subira une incapacité de travail d'au moins un mois. La voiture qui était complètement brisée, fut remisée, ainsi que les chevaux, heureusement indemnes, chez M. François, entres preneur de transports.

reneur de transports. L'avant du car Mongy a été complètement

L'enquête établira à qui incombent les res-

Vous êtes chez nous un... invité complaisant, à qui la maîtresse de maison peut de-mander toutes les corvées. Généralement un se-

citer. Tout homme dans votre situation en aurait besoin; rous en aurez besoin plus qu'un

Le Secrétaire

Par

Me la Duchesse

An arative de maint quand on a besoin de lui. Jan air part de control de suppartire qui arrative de maint on a besoin de lui. Jan air pas ete longue à decouvrir que e'est un mavea arrangement. Vous ne serea « mons sieur flarauls ». Ne vous fattes pas u initation ». Ja n'y pais rien, Este-en monsieur flarauls ». Ne vous fattes pas u initation ». Ja n'y pais rien, Este-en monsieur l'arrauls ». Ne vous fattes pas u initation ». Ja n'y pais rien, Est-en monsieur flarauls ». Ne vous fattes pas u initation ». Ja n'y pais rien, Est-en monsieur flarauls ». Ne vous fattes pas u initation ». Ja n'y pais rien, Est-en monsieur flarauls ». Ne vous fattes pas u initation ». Ja n'y pais rien, Est-en monsieur l'arrauls ». Ne vous fattes pas u initation ». Ja n'y pas pas paur, et dissonances aiment de semment, et le fis de mon père ne peut être qu'un honnéte de de l'avoir a table « demandant par ci aimige. Savez-vous cui et solte. Captur in monsieur d'arrauls ». Ne vous de l'arre d'un honnéte de dissonances. Les vois in est la coute. Captur moment out et le château n'est pas escore curert à table en demandant à avoir in extent et soute. Le contraire, madame, prisque e ent vous qu'i dever faire mes access de la mémale.

— J'ai peur que ce eou tous le contraire, madame, prisque ent tout este le mainte d'un couraire peur pour en la put le contraire, madame, prisque ent vous qu'il dever faire mes access de la mémale.

— J'ai peur que ce est out suit le contraire, madame, prisque ent tout este le mes access de la mémale.

— J'ai peur que ce est out suit le contraire, madame, prisque ent tout este le mes de ce prisque ent vous tout le contraire, madame, prisque ent tout este le me tout en contraire, madame, prisque ent tout este le me tout en contraire, madame, prisque ent tout este le me tout en contraire en la contraire en

félin en pille d' « invité complessant ». Yvonne de l'en pille d' « invité complessant ». Yvonne de l'enval m'a coté d'un coup d'œil plutôt précece, non dépourvu de sympathie, et qui m'autorise à croire que nous serons de bons amis.

Elle s quatorze ans, m'a dit as mère, ans doute pour me donner la note.

La petite, d'un air fort drôle, a complété » . ?

que je metas rato attente un anie dans ma maison.

— Ohl ouil a susurré mademoiselle Yvonne,
avec un regard d'encouragement à l'intention
du retardataire.

— Madame la duchesse est servie, proclamait le commodore, qui était entré sur mes
talons.

Neus sommes partis : madame de Clerval
ouvrait la marche avec as file au bras. Evidemment je ne suis pas « invité n au point de
conduire madame à table, même quand je suis
le seul mâle présent. Mac Alister suivait, aveo
votre fils à l'arrière-garde. N'ayant rien de
mieux à faire, j'ai compté trente pas pour la
longueur du salon, autant pour la largeur du
vestibule, une vingtaine dans un couloir parallèle au mien. Il ne restait plus qu'un trajet
innignifiant pour gagner la table, perdue au
milieu des steppes déserts de la salle à manger.

pas encore allumées. A l'autre bout de cette immensité, je distinguais le groupe des trois dames qui me regardaient vonir. La duchesse a serré un peu les lèvres, avec une légère torssion de la bouche. Quelque chose lui déplaisait, l'étonnait ou l'inquiérait dans ma personne. Quoi? Je n'en sais rieu. Mademoiselle Yvonne m'a dévisagé franchement, comme elle cût fait pour un acteur entrant en scène. J'ai vu qu'une idée drôle lui traversuit l'espeit. Quant à Miss Mac Alister, elle a étouffé in le comme de le cât fait pour un acteur entrant en scène. Je prit. Quant à Miss Mac Alister, elle a étouffé in la châtelaine avez miséricorde. (On aurait dit que je m'étais fait attendre une heure. L'exactitude est une véritable manie dans ma maison.

— Ohl ouil a susurré mademoiselle Yvonne, avec un régard d'encouragement à l'intention d'ur retardataire.

— Madame la duchesse est servie, proclamait le commodore, qui était entré sur mes talons.

Nous sommes partis; madame de Clerval ouvrait la marche avec sa file au bras. Evi-

On est allé prendre le café sur la loggia dominant le perron. Oht mes pauvres pieds meuréris par l'enflure du voyage, battant de toutes leurs artères contre l'inaxorable vernial Figures-vous un homme atteint d'une rage de dents ets marchant sur ses joues... Oels se voyait, car la jeune Yvone a murmuré è son Irlandaise:

... Mad with his boots, peer fellou! Serra for hiss!